



CANNES INFO

N°1 – MARS AVRIL 2021 *LE P'TIT JOURNAL DE CANNES-ECLUSE*



Le mot du maire

Nous vivons encore actuellement un entre-deux qui rend complexes nos vies personnelles et professionnelles. Mais les dernières mesures prises ont été respectées des Cannoises et Cannois que je tiens à féliciter.

Je tiens aussi à apporter tout mon soutien aux commerçants et leur dire qu'il n'y a pas de commerce non utile. Je veux aussi remercier nos équipes mobilisées face au Covid, dans un contexte mouvant, dans des écoles saturées face à la hausse des cas en Seine-et-Marne, comme dans d'autres départements. Avec les élus, nous nous sommes d'ailleurs associés aux différents courriers, motions de notre député, d'associations d'élus pour demander au gouvernement de revenir sur ses dernières positions.

A Cannes-Ecluse comme ailleurs, s'annonce aussi le pari de la vaccination. Avec le CCAS et notre Centre de Santé, nous nous sommes mobilisés afin d'accompagner nos seniors dans cette démarche.

Je voudrais également lancer un « coup de gueule », ayant constaté une forte hausse des incivilités depuis le confinement. Pharmacie cambriolée, véhicules dégradés, masques jetés, dépôts sauvages... Nous ne restons pas inactifs et avons tout mis en œuvre, avec le Sirmotom et le commissariat de Montereau, afin d'éradiquer ces fléaux.

Enfin, ma dernière pensée ira à Béatrice ROY, notre chère élue et collègue partie trop tôt l'an dernier. Secrétaire médicale et conseillère municipale de 2008 à 2014, elle s'était engagée comme élue, avec notre nouvelle équipe depuis mars 2020. Nous avons le conseil municipal et moi-même une pensée pour sa famille et ses proches.

Chers habitants, malgré les contraintes et les incertitudes, je peux vous assurer que tous les élus travaillent afin que les prochains mois nous fassent oublier l'année écoulée. Ensemble, nous y parviendrons.

Denis MIGUET, Maire de Cannes-Ecluse

SOMMAIRE

- **Covid** : les dernières mesures p.1
- **Portraits** : Qui sont nos élus? p.2
- **Le Saviez-vous?** : Le prieuré par Philippe Berthelot p.4
- **Rétrospective 2020** : les moments forts de l'année dernière p.5 à 7

POINT COVID: LES DERNIERES MESURES

DANS LE DEPARTEMENT

- Confinement de la Seine-et-Marne depuis le 19 mars pendant 4 semaines minimum
- Couvre-feu en vigueur à 19h
- Fermeture des commerces non essentiels
- Interdiction de tout rassemblement de plus de 6 personnes
- Interdiction des chasses aux œufs
- Interdiction des déplacements inter régionaux
- Port du masque obligatoire dès 11 ans

DANS NOS ECOLES

- ⇒ Port du masque dès 6 ans à l'école élémentaire
- ⇒ Fermeture de classe dès le 1er cas positif Covid
- ⇒ Sens de circulation modifié provisoirement aux abords de l'école élémentaire, la rue des écoles est devenue un sens unique



INFO COVID DU 31 MARS: FERMETURE TOTALE DES ECOLES A COMPTER DU MARDI 6 AVRIL ET REOUVERTURE LE LUNDI 26 AVRIL 2021

PORTRAIT : QUI SONT NOS ELUS ?

Denis MIGUET, Maire de Cannes-Ecluse



47 ans, marié, 3 enfants, titulaire d'un DUT Gestion des entreprises, Licence Staps et Lauréat du Capeps, professeur d'Eps, Directeur départemental Unss (Union Nationale du Sport Scolaire).

Qu'est ce qui vous a amené à faire de la politique? Je n'ai jamais été membre d'un parti politique mais plutôt un militant associatif. J'ai passé 25 ans au comité directeur du club sportif de Montereau, j'ai été président d'un club de volley et investi auprès des parents d'élèves de Cannes-Ecluse avec qui nous avons créé l'association des parents d'élèves. J'ai naturellement dit oui à Paul Andréini et Marc Van Rossem qui m'ont demandé de participer aux élections de 2014.

Quel est votre meilleur souvenir de campagne? La première réunion de groupe. C'est là que tout commence, celle qui lance la campagne et qui permet de découvrir tous ceux qui se sont engagés pour la commune. J'ai tout de suite senti une belle énergie, une richesse et des personnalités diverses. Je suis ravi d'avoir la chance de travailler avec cette équipe.

Quelle est votre priorité sur l'ensemble du mandat? Réussir le développement de notre commune qu'il soit urbain, économique ou environnemental avec le soutien de nos partenaires. Une de mes priorités sera de travailler avec l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France pour faire revivre les étangs à travers l'aménagement, par exemple, d'une promenade commune pour piétons et cyclistes.

3 QUESTIONS A... ?

Hélène CARPENTIER, 1ère adjointe aux Finances, Ressources Humaines et Administration Générale



51 ans, mariée, 1 enfant, titulaire d'une maîtrise en Anglais, professeure d'Anglais, pendant 12 ans, désormais Secrétaire générale à la mairie de Marolles-sur-seine et au SIVU

des Quatre Villages.

Qu'est ce qui vous a amené à faire de la politique? Je n'ai pas l'impression de faire de la politique même s'il s'agit de mon 3ème mandat. Je donne de mon temps pour le bien de la commune à la fois aux Finances, aux Ressources Humaines et à l'Administration Générale. En 12 ans, c'est la première fois que je me sens utile en mettant à profit mon expérience et mes compétences.

Quel est votre meilleur souvenir de campagne? Un seul souvenir de campagne c'est compliqué. Ce que j'aime dans une campagne, c'est l'effervescence de monter une liste. On découvre de nouvelles personnes, on fait connaissance et on pose les bases pour travailler ensemble.

Quelle est votre priorité sur l'ensemble du mandat? Insuffler davantage de rigueur dans la gestion communale car les finances reposent en partie sur les contributions financières de nos administrés. En étant aux finances, j'ai une responsabilité directe sur le fonctionnement de la commune. Mon objectif à long terme est de favoriser l'effort collectif. Et je souhaite aussi le faire pour les ressources humaines et le management.

NOS CANNOISES ET CANNOIS RECOMPENSES



Concours balcons et maisons illuminés

1er. Mr et Mme THIBAudeau

2. Ex-Aequo: Mr et Mme CHARUE et Mr OLIVEIRA et ses enfants Tom et Florian

3. Mr et Mme SANZ

4. Mr et Mme LEPAPE

5. Mr CARAT et Mme HAMELIN



Remise de la médaille du travail

L'argent à Mr FARINHO Alexandre



INFO TRAVAUX

SECURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Dans le cadre du projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable des Communes d'Esmaux, Montmachoux et Cannes-Ecluse, des travaux visibles à l'entrée de Cannes-Ecluse, en venant de Montereau par la RD 124 ont débuté au mois de mars 2021.

Après le point de captage réalisé dans un champ près de l'Ecluse, ces travaux consistent maintenant à installer une canalisation passant sous le lit de l'Yonne et la raccorder à un local technique (à construire) destiné à la chloration de l'eau. Ce local se trouvera à l'entrée de Cannes-Ecluse.

3 ETAPES

Du rond-point du 11 novembre 1918 jusqu'à l'intersection avec la rue Messidor

De la rue Messidor jusqu'à l'intersection avec le Chemin du Grand Fossard

Du Chemin du Grand Fossard jusqu'au Chemin des Gravières

Par la suite, une nouvelle canalisation sera enterrée dans une tranchée à creuser depuis le local technique jusqu'au niveau de la RD 606, en passant par la rue Désiré Thoison, sous le pont SNCF, puis en remontant par la rue du Port, une partie du Chemin des Gravières et enfin le Chemin de la Sablière.

Ces travaux s'échelonnent jusqu'au mois d'octobre et seront réalisés par phases successives.

En raison des difficultés de circulation, notamment des interruptions nécessaires de la circulation, la collecte des déchets ainsi que la desserte des bus seront perturbées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Agence des Espaces Verts:

Espace naturel régional des Seiglats

Future zone de pâturage en 2021: des clôtures posées!

En 2020, des travaux ont eu lieu sur l'Espace naturel régional des Seiglats, sur la partie située en dehors de la RNR, au lieu-dit la Maserotte. Ils ont consisté à poser des clôtures le long du chemin qui traverse une future zone de pâturage. En effet, le site accueillera en 2021 un troupeau transhumant de 160 moutons, sur des terres régionales louées à une couveuse d'activité agricole*.

Le chantier a été piloté par l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire du site pour le compte de la Région.

*Une couveuse est un espace-test d'activités agricoles permettant à des personnes en reconversion de tester la faisabilité de leur projet.

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région.

Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

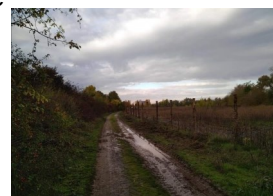
Pour en savoir plus :



<http://twitter.com/aeviledefrance>



<https://www.facebook.com/aev.idf/>



ONGLERIE

Ouvert de 9 h à 19 h
le Samedi de 9 h à 13 h
Fermé le Lundi
sur rendez-vous
06.03.32.98.37

Isa-Nails. isanails_77

Isa Nails
Styliste onguilaire & Tanning
Isabelle Burol

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?

Valérie MULLER BERTONCELLI,
Votre mandataire immobilier

JE VOUS ACCOMPAGNE

CONTACTEZ-MOI !

bskimmobilier.com

J'habite Cannes-Ecluse depuis longtemps et c'est tout naturellement que j'ai souhaité que cette belle commune soit mon secteur de prédilection pour vous accompagner dans le projet d'une vie ; vendre ou acheter un bien ! J'interviens aussi dans toutes les communes voisines.

N'oubliez pas ! Passer par un conseiller vous fait économiser du temps et vous évite des ennuis. Alors n'hésitez plus et contactez-moi, je m'occupe de tout (visites, administratif, etc). Faites-moi confiance !

06 59 36 10 20
vbertoncelli@bskimmobilier.com

Un accompagnement depuis l'estimation jusqu'à la signature...

Le Prieuré de Cannes-Ecluse

De cet établissement religieux, inscrit dans l'histoire de Cannes-Ecluse depuis 1096, il reste bien peu de choses. Voici son histoire.

La création

La date exacte de la création du prieuré de Cannes n'est pas connue, mais la première mention, dans les actes de Saint-Martin-des-Champs, date de 1096. Ce qui en fait le plus ancien édifice de la commune mentionné dans les archives.

La vie du prieuré

Les biens du prieuré comportent la zone allant de l'actuelle place Charles de Gaulle (à l'époque, c'est le cimetière) à l'extrémité est de la place Miramon, ainsi que le Grand Îlot, prairie au milieu de la rivière, et les terrains situés au nord de l'Yonne entre la ruelle des bons enfants, la grande rue des Bordes et l'Yonne.

Le bâtiment occupé par les moines se situe entre la chapelle sud de l'église et la rue Désiré Thoison.

Le prieur ne réside pas sur place, mais il vient régulièrement en percevoir les revenus. En effet, le prieuré est le détenteur des droits de passage de la rivière – toute personne souhaitant traverser par le gué (au droit des actuelles rue Chaude et route de Bray) doit s'acquitter d'un péage (à l'exception du curé quand il va porter les derniers sacrements aux malades). Le prieur met ce droit en fermage à un habitant du village.



Par Philippe BERTHELOT



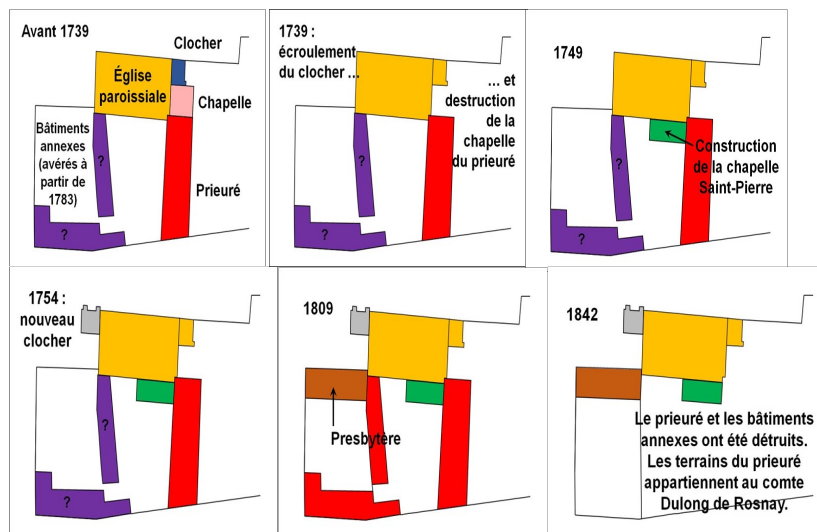
Le centre du village en 1783.
C'est le plus ancien plan connu.

Les évolutions

Les plans ci-dessous montrent l'évolution de cette zone de 1739 à 1842.

Avant 1739, le prieuré se termine au nord par une petite chapelle prieurale située dans le prolongement de l'église du village. La chapelle et l'église ne sont séparées que par une cloison de bois permettant aux moines de suivre les offices tout en étant séparés des villageois. Le clocher est commun aux deux édifices.

En 1739, une tempête aussi violente que celles de 1999, abat le clocher qui détruit la chapelle prieurale. La chapelle prieurale est déplacée à l'angle de l'église et du prieuré (1749) et le clocher est reconstruit à l'ouest de l'église (1754). Les moines ont ainsi un accès direct à l'église tout en restant



La fin du prieuré

A la Révolution, les moines sont chassés des lieux. En 1791, les biens du prieuré sont vendus comme biens nationaux. Vers 1840, après plusieurs transactions, l'ensemble devient la propriété du comte Dulong de Rosnay, également propriétaire de la ferme du château et de ses terres, et de toute la zone occupée de nos jours par l'Ecole de Police, de la rue Désiré Thoison à la RD 606. Le vieux bâtiment du prieuré est détruit.

Il ne subsiste que la chapelle Saint-Pierre, rebaptisée chapelle du Sacré-Cœur. Une partie du terrain est séparée pour constituer le jardin du presbytère. La place Miramon est créée. Le reste est exploité en jardin. Une maisonnette est laissée à disposition des personnes exerçant des métiers itinérants. Le Grand Îlot disparaît lors de la construction de la voie ferrée (1849) et du barrage (1860).

Au 20^{ème} siècle

Au début du siècle, les comtes quittent Cannes-Ecluse, résident à Paris et, petit à petit, vendent leurs biens. La Commune acquiert la zone occupée depuis 1096 par le prieuré. Dans les années 1930, un château d'eau y est construit. Il sera détruit dans les années 1960 à la construction du château d'eau d'Esmans.

Une école primaire, l'actuelle école maternelle, est construite en 1952.



La chapelle du Sacré-Cœur, seul vestige du prieuré Saint-Pierre

2020 en images

RETROSPECTIVE

FETE DE L'ÉTÉ 1ère EDITION

C'ÉTAIT LE 29 AOÛT

PRES DE 600 ENTREES



PLUS DE 20 ASSOCIATIONS
PRESENTES



CENTRE DE LOISIRS : UNE ANNEE REUSSIE



Mathilde BATILLIOT, Directrice du Centre de loisirs

« La crise Covid nous a obligés à revoir tout le programme estival et à réorganiser nos activités en privilégiant les sorties par petits groupes et en plein air.



Visite de l'aérodrome d'EPISY



« Sur ces 2 mois d'été, je retiendrai nos activités autour du multimédia telles que la création d'un clip vidéo sur la chanson d'Aldebert 'Coronaminus' ou le tournage d'un court métrage. Je n'oublierai pas nos pièces de théâtre comme Blanche Neige et la pomme Corona, la chorale et nos danses endiablées»



HALLOWEEN 2020

UNE NOUVELLE AIRE DE CAMPING-CAR SUR LES BORDS DE L'YONNE

Le maire Denis MIGUET a procédé, en octobre dernier, à l'inauguration de la nouvelle aire de camping-car sur les bords de l'Yonne, en compagnie du Président de la CCPM Jean-Marie ALBOUY et de James CHERON, conseiller régional.



Vue aérienne de l'aire de camping-car



En hommage à l'élus, la rue Jean-Pierre BARTHOUMIEUX a été inaugurée le même jour en présence de ses proches.



2020 en images

P'TIT MARCHÉ DE CANNES-ECLUSE

Le parc de la mairie accueille depuis le 13 décembre son P'tit Marché tous les dimanches de 9h à 13h. Place aux artisans, traiteurs, producteurs, vendeurs ou commerçants qui privilégient les circuits courts. Point fort de ce marché hebdomadaire : sa capacité d'adaptation ; il est possible de n'acheter que 3 œufs ou 100 grammes de pâté. Chaque dimanche offre également un espace privilégié aux ventes flash. Entre champagne et sacs à main, ce rendez-vous dominical attire plusieurs centaines d'acheteurs.



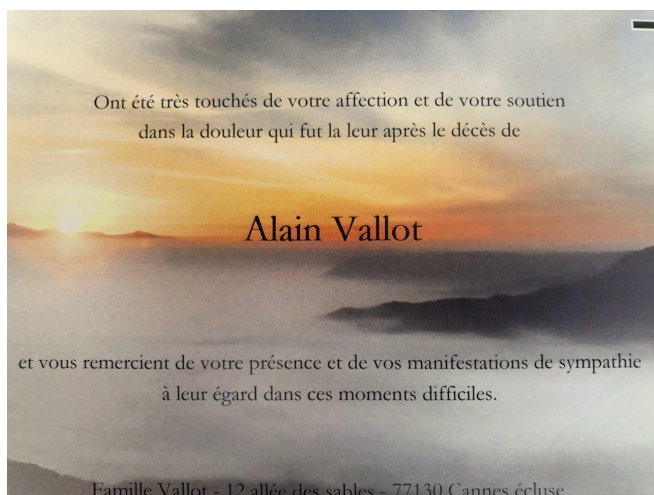
UN NOUVEAU MEDECIN A CANNES-ECLUSE

Le 29 août, Mélanie POCHERON a signé avec le Centre de Santé de Cannes-Ecluse : c'est le 3ème médecin qui vient renforcer l'équipe de généralistes constituée depuis 2019. Diplômée de la faculté de médecine de Créteil, cette praticienne a pris ses fonctions en novembre 2020.



Ils nous ont quittés en 2020

HOMMAGE DES ELUS A BEATRICE ROY, disparue le 13 août 2020



Béatrice était profondément optimiste et combative pas seulement pour elle mais aussi pour les autres. Elle croyait aux progrès de la médecine et de la recherche. Béatrice s'était investie dans la vie communale cannoise où elle était installée depuis 1982. Après avoir siégé au sein des conseils municipaux de 1995 à 2014, elle a été de nouveau élue en 2020. Son travail comme secrétaire médicale lui correspondait tellement car il mettait en lumière son côté altruiste qu'on lui connaissait. Pour celles et ceux qui l'ont côtoyée et qui ont partagé sa vie, « Béa » comme on aimait l'appeler, restera une épouse, une mère aimante et une amie fidèle qui laisse un grand vide dans nos vies.

CCAS

Le CCAS en chiffres: plus 300 colis de Noël distribués aux anciens de la commune en 2020

Pour bénéficier des colis, repas et autres animations organisées par le CCAS, il faut, pour les couples, avoir 70 ans dans l'année pour l'un des deux conjoints et, pour les personnes seules, avoir 65 ans dans l'année. **Si vous êtes dans ce cas et n'êtes pas encore inscrits, présentez-vous au CCAS en mairie.**

Contact: 01.60.73.57.00

INFO SCRUTIN 2021

DATES CLES

1er TOUR: LE 13 JUIN 2021

2ème TOUR: LE 20 JUIN 2021

ELECTIONS

DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Pour voter: il faut remplir toutes les conditions suivantes:

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

Le votant qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

S'il atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au second tour.

La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.

Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire automatiquement sur les listes électorales. Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.

La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

IL EST POSSIBLE DE S'INSCRIRE TOUTE L'ANNEE

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite:

- Au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin
- Mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10ème jour précédant le 1er tour de scrutin



Directeur de publication: Denis MIGUET Rédactrice en chef: Laurence FRANCOISE Comité de rédaction: Mathilde BATILLIOT, Philippe BERTHELOT, Hélène CARPENTIER, Muriel CHAMPIGNY, Myriam DOSSCHE, Laurence FRANCOISE, Michel MARTI, Thierry TERRET, Marc VAN ROSSEM Crédit photo: Pierre BATILLIOT, Laurence FRANCOISE, Mathilde BATILLIOT, Michel MARTI Impression: Montereau Impressions